

# PRO

Actuel

Schweiz  
Suisse  
Svizzera  
Svizra

Nr. 4 | JUIN 2024

« Une argumentation imparable ! »

## Non à l'accord-cadre 2.0 de l'UE, parce que...



je ne cède pas mon  
droit de vote à l'UE



je ne laisse pas des  
juges étrangers  
surveiller ma liberté



je ne gagne pas ma  
vie pour financer  
les milliards requis  
par l'UE



je ne sacrifie pas  
ma prospérité à  
l'immigration illimi-  
tée en provenance  
de l'UE.



« Réveil »  
Page 3

« Une argumentation imparable ! »

## Oui à la neutralité suisse, car ...



je souhaite que  
nous fournissions  
de l'aide humani-  
taire !



je souhaite une  
diplomatie de paix  
suisse !



je ne souhaite pas  
adhérer à l'OTAN !



je ne veux pas sa-  
crifier mes enfants  
et petits-enfants à  
des guerres étran-  
gères !



«La Cour de justice euro-  
péenne se permet de faire  
de la politique.»  
Page 8



Les errements de la  
politique de neutralité  
Page 14



## Le mot du président

# Chers membres, chers donateurs, chers sympathisants

Le 25 mai 2024, plus de 850 membres de Pro Suisse se sont rassemblés à Berne à l'occasion de la 2e Assemblée générale. Lors de la conférence, un « appel au réveil » pressant a été lancé pour que nous agissions. Nous sommes tous sortis de la salle polyvalente de la caserne de Berne avec la ferme volonté de nous battre de façon intransigeante pour les piliers de notre pays. Prenons les choses en main.

### Union européenne - liberté plutôt que dictature judiciaire !

Les arguments pour et contre sont clairs. La classe politique, les hauts fonctionnaires de la diplomatie et de l'administration fédérale ainsi que les fonctionnaires des associations économiques souhaitent transférer à l'UE la législation fédérale dans des domaines décisifs de notre commerce autonome. Ils sont même prêts à ce que la Cour de justice de l'UE (CJUE) contrôle le législateur suisse pour vérifier s'il applique correctement le droit européen. Dans le cas contraire, des mesures pénales douloureuses sont à craindre. La Hongrie a récemment été condamnée par la CJCE à une amende de 200 millions d'euros pour sa politique indépendante et cohérente en matière de réfugiés (NZZ, 13.6.24).

Encouragés par d'anciens professeurs, les partisans inconditionnels d'une adhésion à l'UE (cf. l'article de la NZZ « Kein Plebiszite bei Staatsverträgen » des professeurs René Rhinow et Georg Müller, 11.6.2024), s'opposent bec et ongles au référendum obligatoire en cas de nouvel accord avec l'UE. En dépit du fait qu'il soit clair que l'UE exige de la Suisse un rattachement institutionnel qui concerne les cantons, la codécision des cantons sera supprimée. La NZZ a volontairement choisi le terme de « plébiscite », faisant sans doute référence avec mépris à une décision de la plèbe, la « masse des gens incultes, à la pensée mesquine et méchante. » (Duden).

### La neutralité est l'affaire des jeunes et non des « aînés » !

Des représentants politiques appartenant en majorité à l'ancienne génération ont également rédigé un « Manifeste pour une neutralité du 21e siècle ». Rien de nouveau sous le soleil. Ce manifeste préconise que la politique de démolition de la neutralité dans la Berne fédérale soit poursuivie : « Neutralité flop - UE et OTAN top ». L'initiative sur la neutralité a valablement abouti. Le Souverain suisse votera sur l'orientation fondamentale de la politique étrangère de la Suisse. Sur ce point également, nous sommes en train de préparer la campagne de votation avec toute notre énergie. Il est important pour nous que les jeunes citoyens, délibérément négligés par l'enseignement scolaire en matière d'histoire, puissent à nouveau prendre conscience des enjeux de la neutralité suisse.

Il est réjouissant de constater que le Conseil national s'est prononcé contre une participation étendue des troupes suisses aux exercices de combat de l'OTAN (13 juin 2024). Que la majorité ait été obtenue grâce au PS, aux Verts et à l'UDC montre que la neutralité est une valeur largement acceptée et non le jouet de rêveurs de grandes puissances.

### Conclusion : nous savons ce qui nous reste à faire. Empêcher que la Suisse soit abandonnée et que nous devions renoncer à notre droit de vote et d'éligibilité.

Je vous remercie vivement de votre fidèle et extraordinaire soutien. À bientôt.

Dr Stephan Rietiker

ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse  
Case postale  
3822 Lauterbrunnen  
Tél. 031 356 27 27  
redaction@prosuisse.ch

Compte postal: 30-10011-5

#### Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.



La 2e Assemblée générale ordinaire de Pro Suisse a eu pour thème

# « Réveil ».

Le samedi 25 mai 2024, plus de 850 membres et invités se sont rassemblés à la caserne de Berne pour la 2e Assemblée générale ordinaire de Pro Suisse.

Les personnes sur place ont été mises dans l'ambiance par le psaume suisse, accompagné par l'orchestre Pro Suisse sous la direction de Willy Walter, et par la Croix suisse, réalisée par Gerry Hofstetter, artiste de renommée mondiale qui jongle avec la lumière et producteur de films.

Le Conseiller d'État Norman Gobbi a apporté le message de bienvenue du canton du Tessin et la jeune notaire fribourgeoise Laure Haldimann celui de la Suisse romande. En ouverture, l'artiste spécialiste de la technique d'éclairage a présenté un clip vidéo impressionnant sur Guillaume Tell, qui incarne dans le monde entier les valeurs de la Suisse.



Le Président Stephan Rietiker a placé son analyse de la situation sous la thématique « Réveil ». Il a rappelé que Pro Suisse milite pour une Suisse souveraine, neutre, dotée d'une démocratie directe, autonome, prospère et en paix. Après un exposé de base, le Président a déclaré que la mission principale de Pro Suisse réside dans le positionnement de la Suisse souveraine face à l'UE et dans le retour à une politique de neutralité crédible. Stephan Rietiker a réussi à « réveiller » cette assemblée. Comme son nom l'exige, Pro Suisse est prêt à mener le combat pour une Suisse libre.

## Feu d'artifice politique l'après-midi !

La question « Suisse - UE : quelle suite ? » a été le thème principal de l'après-midi. Le secrétaire d'État Alexandre Fasel, responsable des négociations actuelles avec l'UE, et le Président fondateur de Pro-Suisse, Christoph Blocher, ont exposé le thème aux personnes présentes.



## Le contrat fourre-tout prévu par l'UE – une analyse critique

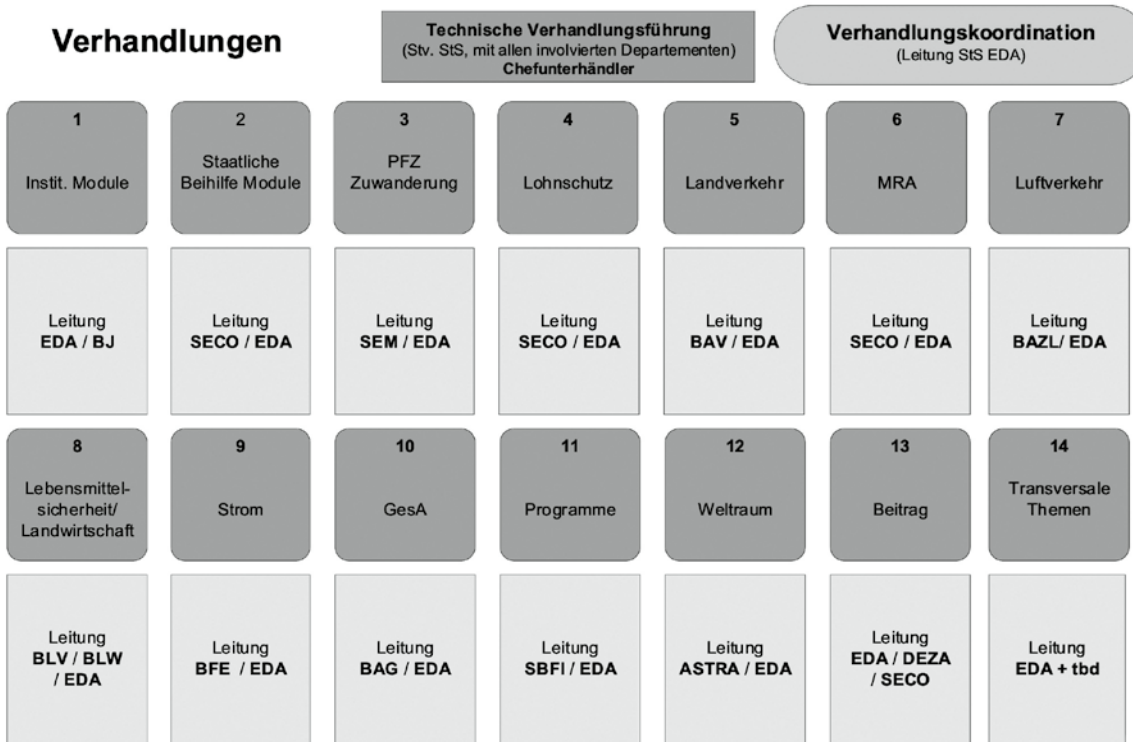
Stephan Rietiker : « La base de négociation, à savoir ce que l'on appelle le « Common understanding » entre la Suisse et l'UE, montre clairement que l'UE maintient ses exigences principales et que rien n'a changé sur le fond par rapport à l'accord-cadre qui a été stoppé en 2021. L'UE entend contraindre la Suisse à lui céder sa législation et donc aussi le droit de référendum des citoyens et citoyennes suisses ainsi que la juridiction fédérale dans des domaines essentiels du fonctionnement quotidien de la Suisse ».

Une table ronde, animée par Reto Brennwald, a ensuite permis de débattre des arguments pour et contre le projet de rattachement à l'UE. Très vite, les participants ont compris que la reprise automatique du droit de l'UE et le rôle de la Cour de justice de l'UE dans le règlement des litiges constituent les questions cruciales pour la souveraineté et la démocratie de la Suisse.

## « Des arbres qui cachent la forêt... »



Le secrétaire d'État Alexandre Fasel, un fervent partisan des négociations à venir entre la Suisse et l'UE, a présenté au public l'histoire du développement de l'UE à l'aide de diapositives présentées au rétroprojecteur. À ses yeux, la Suisse risque de ne plus voir la forêt à cause des arbres. À son avis, nous nous perdons dans des questions de détail et perdons la vue l'ensemble. D'où la conclusion du secrétaire d'État que la Suisse fait simplement partie d'un « tout » et « que son adhésion à l'UE est donc un pas logique ».... Une diapositive éloquente a montré les thèmes sur lesquels les différents services administratifs « négocient » ... S'agit-il des arbres qui cachent la forêt... ?



Le slide transparent du secrétaire d'État Fasel (en allemand uniquement).



## « Pour que la Suisse ne tombe pas en ruine »

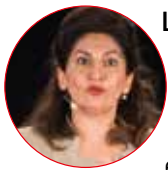
Dès le début son discours, le Dr Christoph Blocher a mis les points sur les i : 1992, 2021, 2024 - c'est toujours la même rengaine. Au Palais fédéral et dans l'administration fédérale, on cherche sans cesse à s'adapter à l'UE et à renoncer à l'indépendance de la Suisse, à la neutralité et à la démocratie directe, dans le but d'adhérer finalement à l'UE. Une telle stupidité et un tel comportement de traître à la patrie sont encore plus inconcevables aujourd'hui qu'à l'époque de la votation sur l'EEE en 1992. Aujourd'hui, il est évident que la Suisse se porte mieux que dans l'UE, ce que confirment régulièrement de nombreux classements de pays.



Christoph Blocher: « L'attitude des gouvernements cantonaux de notre pays est particulièrement décevante. Avant même les négociations entre la Suisse et l'UE, ils ont affirmé que - je cite - 'la reprise dynamique du droit européen est incontournable'. Les gouvernements cantonaux seraient en principe prêts - je cite - 'à accepter cette reprise du droit dans le cadre des négociations'. Les gouvernements cantonaux acceptent également - je cite - 'une solution dans laquelle la Cour de justice de l'UE aurait pour tâche de garantir une interprétation cohérente du droit européen concerné'. Mesdames et Messieurs, comme vous le voyez, dans les cantons aussi, vous devez, en tant que citoyens, veiller à ce que tout se passe correctement. »

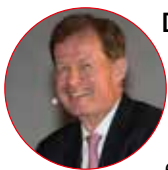


## Les négociations en cours avec l'UE : opportunité ou contrat colonial ?



**La Conseillère nationale Sibel Arslan :**

« Nous devons apporter notre soutien au concept de l'UE. Le statu quo n'est plus acceptable. La moitié du volume des échanges commerciaux concerne l'UE et nous avons la possibilité de supprimer les obstacles bureaucratiques et pourrons continuer à développer les programmes de recherche ».



**Dr méd. Stephan Rietiker :**

« L'UE n'est pas homogène, mais une union hétéroclite avec des démocraties représentatives. Notre démocratie est directe. Il est préférable de réaliser des économies plutôt que d'investir dans une recherche de troisième ordre. La Suisse ne doit pas se faire niveler par le bas, mais se mesurer aux meilleurs, comme les USA, la GB et l'Asie..»



**Roland Meyer :**

« Nous cherchons depuis 15 ans à faire comprendre sans y parvenir à l'UE qu'elle doit cesser de vouloir nous imposer la reprise dynamique du droit européen et ses solutions de règlement des litiges. Quand on est opposé à de tels projets, on doit cesser de négocier, car continuer les négociations revient à se retirer dans sa coquille et à éviter de faire quoi que ce soit ».



**Dr Christoph Blocher :**

« Ce qui intéresse l'UE, c'est d'intégrer la Suisse. Monsieur Kohl avait déjà déclaré lors de la votation sur l'EEE : « Nous aimerions avoir un membre qui paie ».

Si une nation forte s'aligne sur des nations plus faibles, elle s'affaiblit. Notre Suisse avec sa démocratie directe n'est pas négociable. »



**Christa Tobler, professeure en droit :**

« Avec des contrats axés sur des thèmes spécifiques, nous ne nous intégrons d'aucune manière. Ces traités sont un système taillé sur mesure pour la Suisse.

La question se pose de savoir si nous voulons préserver ce système ou le jeter aux orties. Je suis personnellement pour la préservation ».



**Andreas Glaser, Prof et Dr en droit :**

« Il s'agit de peser les intérêts. Si ces traités sont adoptés, on pourrait assister à un déplacement de nos rapports de force politiques des électeurs vers le Conseil fédéral, puis éventuellement vers la CJCE via la commission mixte... Par ailleurs, les campagnes de votation seront encore davantage axées sur la question de savoir ce qui se passera si nous disons non. On ne débattrait plus du fond d'une votation. ».

## Le nouveau traité avec l'UE doit-il être soumis au référendum obligatoire ou facultatif ?

**Conseillère nationale Arslan :** « Le Conseil fédéral doit faire une proposition correspondante ».

**Roland Meyer :** « Il s'agit d'une décision politique ».

**Prof. Dr Christa Tobler :** « La Constitution fédérale indique quand un référendum obligatoire ou facultatif est approprié ».

**Dr Stephan Rietiker :** « Si une décision est prise sans tenir compte la volonté du peuple, il faut un référendum obligatoire ».

**Dr Christoph Blocher :** « La souveraineté des cantons et le droit de vote du peuple, législateur suprême, ne sont pas négociables ! Il faut un référendum obligatoire ».

**Prof. Dr Andreas Glaser :** « Le Parlement pourrait sans problème le soumettre au référendum obligatoire ».

Tous les discours et la discussion de la table ronde sont disponibles sur [www.proschweiz.ch](http://www.proschweiz.ch).



Lors de l'assemblée générale du 25 mai, deux nouveaux membres du Comité ont été élus : Rémy Wyssman, Conseiller national (Entretien Actuel n° 5) et Lukas-Fritz Hüppin, Conseiller cantonal.



## «La neutralité armée et sincère est pour moi la clé du succès de la Suisse.»



Ami Bossard Gartenmann prend le pouls de Lukas-Fritz Hüppin, nouveau membre du comité directeur :

**Lukas, je suis heureux de t'interviewer en tant que nouveau caissier de Pro Suisse. Nous avons fait connaissance en 2020, lorsque tu étais officier et membre actif des Jeunes UDC. Je donnais des cours à des apprentis hôteliers et je cherchais de jeunes politiciens pour mon projet politique relatif au projet de votation sur l'acquisition d'avions de combat. Ton soutien aux**

**apprentis a permis de réaliser un exposé impressionnant. Quel est ton engagement dans l'armée ? Et quelle est ta position sur la neutralité et les conférences de paix actuelles ?**

Le projet des élèves m'a beaucoup plu. En tant que secrétaire général des Jeunes UDC Suisse, j'ai fait partie de la « campagne Pro-Jeunesse », qui a mis en lumière l'importance des avions de combat pour les jeunes.

Oui, je suis encore actif dans l'armée et actuellement le commandant d'unité d'une batterie moyenne de défense contre avions comptant environ 180 militaires. Notre tâche principale consiste à protéger les objets et nous sommes régulièrement engagés lors de conférences économiques et de paix internationales.

La neutralité armée et sincère est pour moi la clé du

succès de la Suisse. Elle préserve notre indépendance et nous permet d'agir en tant que médiateur neutre dans les grands conflits. Je vois d'un œil critique la « Conférence de paix » au Bürgenstock, car de véritables négociations de paix ne peuvent avoir lieu que si les deux parties au conflit sont assises à la table. Cette conférence unilatérale est par conséquent un gaspillage de l'argent des contribuables et des ressources de la police et de l'armée.

**À 31 ans, ta carrière politique est déjà impressionnante. Qu'est-ce qui te pousse à consacrer tes loisirs à la politique ?**

Dans ma famille, on a toujours discuté politique. Dès l'âge de 14 ans, j'ai posé ma candidature pour la session fédérale des jeunes à Berne et j'y ai participé à plusieurs reprises. Pour moi, une chose était claire : le changement passe par l'engagement. En dehors de mon activité politique, je trouve du temps pour mes amis, ma famille et mes hobbies comme la société de tir à 300m et un groupe de marche.

**Sur le plan professionnel, tu travailles dans l'entreprise de tes parents. Pourquoi en es-tu arrivé là et quelle fonction y exerces-tu ?**

Après mon apprentissage d'employé de banque, je cherchais à suivre des formations professionnelles et militaires. Pour cette raison, j'ai suivi des études d'économiste d'entreprise ES. Dans notre entreprise familiale, j'ai très vite assumé des responsabilités et j'ai bénéficié d'un soutien total pour mon engagement de milice, tant sur le plan politique que militaire. Actuellement, je suis chef de projet et responsable de la vente et du service



extérieur. Jamais je n'ai regretté d'avoir quitté le secteur bancaire – on dit bien que l'artisanat vaut de l'or.

**Depuis 2018, tu es chef du service financier à Wangen, dans le canton de Schwyz. Peux-tu nous expliquer brièvement ce que cela signifie et quelles sont tes tâches ?**

Le terme de « Säckelmeister » n'est plus employé que dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Schwyz. Au sein de l'exécutif de notre commune, je suis responsable des finances et des impôts. Aujourd'hui, c'est un grand honneur pour moi d'assumer cette fonction pour la 7e année et j'apprécie la confiance des citoyens de Wangen qui m'ont attribué ce poste important à l'âge de 25 ans déjà.

**Pourquoi es-tu maintenant actif en tant que caissier chez Pro Suisse ?**

Je suis membre depuis la fondation de cette association et l'année dernière, lors de la fête fédérale de Pro Suisse, on m'a demandé de tenir une allocution avec Stéphanie – un moment politique inoubliable. Cela a été un honneur pour moi d'être sollicité pour devenir membre du Comité. Je suis heureux d'apporter mon expérience financière acquise dans la banque, les études et les exécutifs politiques.

**Je te remercie cordialement de cet entretien intéressant et de ton engagement chez Pro Suisse ! Nous te présentons nos meilleurs vœux pour ton avenir.**



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS

## «La Cour de justice de la politique.»



*Entretien avec Daniel Jositsch, Conseiller aux États PS zurichois et professeur de droit pénal à l'Université de Zurich, à propos de l'arrêt du 9 avril 2024 sur la politique climatique.*

**Le 9 avril 2024, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a déclaré que la politique climatique de la Suisse est insuffisante. La Loi sur le CO2 a été rejetée par la population, et Greenpeace a donc choisi, avec des aînées pour le climat, cette voie judiciaire pour arriver à ses fins. Sur quelles bases juridiques la Suisse a-t-elle été condamnée ?**

À mon avis, aucune base juridique n'existe. La CEDH a invoqué l'article « droit à la vie privée » de la Convention européenne des droits de l'homme et a déclaré que le climat en fait également partie. Faute de base juridique, la Cour européenne s'arroge le droit de légiférer elle-même, violant ainsi, à mon avis, la séparation des pouvoirs.

**Les groupes d'intérêts qui perdront les votations populaires choisiront-ils à l'avenir de recourir à la CEDH ? Que signifie cet arrêt pour la politique suisse et notamment pour notre législation basée sur la démocratie directe ?** Comme déjà mentionné, il viole la séparation des pouvoirs. Un autre exemple me vient à l'esprit, mais je ne

# européenne se permet de faire

suis pas sûr que les Verts l'apprécieraient particulièrement. Un groupe pourrait tenter une action contre la Suisse devant la Cour européenne des droits de l'homme si la proportion d'étrangers dépasse un certain seuil, sous prétexte qu'il s'agit d'une restriction de la sphère privée des Suisses. La Cour européenne de justice pourrait décider de fixer une limite supérieure à la proportion d'étrangers. La Cour de justice européenne se permet de faire de la politique. Cela ne relève toutefois pas de la compétence de la Cour, mais du Parlement.

**Selon les médias, vous et la Commission des affaires juridiques du Conseil des États préconisez d'ignorer cet arrêt.**

En tant que Président, je représente l'opinion de la Commission juridique et je la soutiens moi aussi. Nous n'ignorons pas le jugement, mais nous estimons que nous avons déjà tout mis en œuvre dans notre processus politique et que nous ne ferons rien d'autre.

**Le Conseil national adhère également à votre demande. Que se passe-t-il maintenant lorsque les commissions juridiques du Conseil national et du Conseil des États proposent de ne pas prendre en compte ce jugement ?**

L'arrêt sera soumis la semaine prochaine au Conseil des États et, à un certain moment de cette session, au Conseil national. S'il est adopté, il constituera une recommandation au Conseil fédéral d'intervenir auprès du Conseil des ministres (gardien de cette institution). Le Conseil fédéral est censé y mentionner que rien d'autre ne sera fait concernant cet arrêt et faire savoir que la Cour ne doit pas s'immiscer en tant que législateur.

**Ne serait-il pas plus cohérent de résilier la participation au Conseil de l'Europe et à la CEDH ?**

La Convention européenne des droits de l'homme est un chef-d'œuvre en matière de civilisation. Elle comporte certains droits fondamentaux, tels que la protection contre la torture, la protection contre l'arbitraire et la protection de la liberté d'expression. Après les expériences de la Deuxième Guerre mondiale, on a souhaité permettre à la population, si elle était injustement

condamnée par son propre État, de s'adresser à une institution européenne extra-étatique.

Nous ne devrions pas résilier la CEDH, mais plutôt faire en sorte que la Cour ne joue pas le rôle de législateur. La Cour, qui est en soi une bonne chose et qui peut aider les personnes traitées injustement par leur propre État à faire valoir leurs droits, se permet ici de jouer au législateur et met ainsi en danger les principes importants de la Convention des droits de l'homme. Il faut veiller à ce que la Cour européenne remplisse à nouveau sa mission initiale.

Il existe une motion visant à modifier l'élection des juges. Au lieu d'être élus par le gouvernement, les juges seraient élus par le Parlement. Une autre motion demande qu'un arrêt de la Cour soit d'abord soumis au Parlement et ne soit valable que si le Parlement y consent.

**Cher Monsieur le Conseiller aux États, nous vous remercions pour cet entretien.**





Nicolas Szita,

Londres, membre du  
Comité Pro Suisse

# Glissement vers la gauche – uniquement en Grande-Bretagne ?

En Grande-Bretagne, certaines choses sont différentes de celles du continent européen. On roule par exemple sur le côté gauche de la route avec des voitures à conduite à droite. Alors qu'en Suisse, nous inculquons à nos enfants de regarder d'abord à gauche lorsqu'ils traversent la rue, en Grande-Bretagne, c'est exactement l'inverse. Il faut d'abord regarder à droite pour ne pas se faire renverser par des Range Rover et des Jaguar qui arrivent à toute vitesse. Pour éviter aux touristes de vivre de telles expériences désagréables, chaque passage piéton du centre-ville de Londres affiche clairement 'Look Right'. Ce qui signifie 'Regarde à droite'.

Mais actuellement, il existe encore une autre différence entre la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe. Alors que les partis de droite gagnent les élections en Europe, un glissement vers la gauche se profile en Grande-Bretagne à l'horizon des élections du 4 juillet. Selon les pronostics, Keir Starmer, candidat du parti travailliste,

devance le Premier ministre conservateur sortant, Rishi Sunak, de 12% à 27%. Quel est donc le problème des conservateurs ? Durant des années, ils n'ont pas été très attentifs au 'look right' et ont plus regardé vers la gauche que vers la droite.

Boris Johnson voulait être 'vert', et il a imposé au pays une politique 'net zéro', qui dicte aux citoyens quelles voitures ils pourront acheter (à partir de 2035, uniquement des voitures électriques). Contrairement aux promesses électorales, l'immigration (légale et illégale) a augmenté et non diminué à chaque gouvernement conservateur. Depuis 2019, l'immigration annuelle nette a plus que doublé, en dépit du Brexit et des citoyens inquiets. Mais la promesse du Brexit est restée lettre morte, et cela pas seulement en matière d'immigration. Les conservateurs avaient promis d'abroger la plupart des lois européennes pour se rétracter environ six mois avant la date limite. Lorsque Liz Truss, la successeuse de Boris Johnson, a proposé un programme de réduction des impôts afin de permettre aux citoyens d'avoir plus d'argent dans leur porte-monnaie, même son propre parti lui est tombé dessus. Plus la victoire électorale de 2019 s'éloignait, plus l'aile gauche des conservateurs prenait le dessus. Foi dans la force de la responsabilité individuelle ? Plus de souveraineté ? Plus de liberté ? Rien de tout cela malheureusement !

Les problèmes des conservateurs britanniques résonnent comme un rappel à l'ordre pour le PLR suisse actuel. Ce dernier ne parvient pas non plus à formuler un narratif bourgeois qui rallierait son aile gauche à sa cause : le PLR de Petra Gössi a pris une apparence verte ; il n'a pas soutenu l'initiative de l'UDC (et de l'ancienne ASIN) pour une immigration modérée ; il n'y a pas de démarcation claire par rapport à l'UE depuis des décennies et il n'y a pas d'engagement clair en faveur d'une politique de réduction des impôts. Le temps où le PLR savait encore ce à quoi correspond une politique bourgeoise est bel et bien révolu. Cela fait longtemps que nous ne pouvons plus lire en Suisse des slogans aussi intelligents et pertinents que 'Plus de liberté, moins

## 6 juin 2024 : 80 ans de débarquement allié en Normandie.

Le navire de guerre britannique HMS "Bel-fast" a joué un rôle clé dans le débarquement allié en Normandie en juin 1944. La classe politique britannique actuelle aura-t-elle le courage de défendre la liberté ?

Photo: Gartenmann





d'État. C'est bien dommage, car ce slogan reflète parfaitement les valeurs bourgeoises : faire confiance aux citoyens. Pour qu'une véritable politique bourgeoise puisse à nouveau être mise en œuvre en Suisse, on aurait à nouveau besoin d'un PLR présentant un tel narratif. Un parti qui reconnaît à nouveau qu'un État s'épanouit lorsqu'il a des citoyens responsables et qui rend cette responsabilité personnelle possible. C'est pourquoi nous devrions aujourd'hui appeler le président du PLR suisse avec une amabilité toute britannique : « Thierry, look right ! » Cela ferait beaucoup de bien non seulement au PLR, mais aussi à la Suisse en général.

L'UE :

## La vérité qu'on vous cache délibérément

La Commission européenne ne publie plus officiellement d'informations sur les pays qui versent une contribution au « pot commun » de l'UE (contributeurs nets) et ceux qui en bénéficient (bénéficiaires). Pour quelles raisons ? Bruxelles craint que les citoyens des pays contributeurs nets se montrent encore plus critiques envers la politique de l'UE ! Que penser d'une communauté de valeurs qui se sent obligée de dissimuler des faits à ses

« propres » citoyens ! Les différents rapports des médias permettent de savoir clairement qui finance la « boutique ». En raison de sa puissance économique, la Suisse se verrait contrainte de verser entre 3 et 5 milliards de francs nets par an. À cela viendrait s'ajouter l'augmentation de la TVA et d'autres paiements de participation à des projets inutiles et sans intérêt ...



Graphisme disponible uniquement en allemand

# « Le big bang de la démocratie »

Discours présenté par Christoph Blocher, ancien Conseiller national et ancien Conseiller fédéral à l'occasion de la cérémonie publique du 1er juin 2024 à l'hôtel de ville de Winterthour



Le 175e anniversaire de notre Constitution fédérale a été célébré à juste titre l'année dernière et largement honoré par le Conseil fédéral et le Parlement.

## Constitution de 1874

Mais c'est la révision totale de la Constitution fédérale du 29 mai 1874 qui a été encore plus importante et plus efficace durablement pour le succès ultérieur de la Suisse. Nous avons célébré son 150e anniversaire il y a précisément trois jours. La Constitution fédérale de 1874 nous a d'abord apporté la démocratie directe grâce au droit de référendum, et ainsi la souveraineté populaire complète. Depuis 150 ans, le peuple peut non seulement élire ses représentants au Conseil national et au Conseil des États, mais également se prononcer sur des questions de fond. Les électeurs sont devenus le législateur suprême. Le 29 mai 1874 représente donc un peu le big-bang de la démocratie.

Pourtant, personne à Berne ne veut célébrer cet événement crucial et heureux. Pourquoi personne ne s'enthousiasme à l'idée que le peuple ait le dernier mot concernant toutes les lois? Pourquoi célèbre-t-on le 175e anniversaire et non le 150<sup>e</sup> anniversaire qui était pourtant un chiffre rond? Je vous laisse le soin de répondre!

Je pense clairement que le Palais fédéral préfère abolir la démocratie directe plutôt que célébrer son instauration.

## Échec du renversement de la Constitution fédérale de 1874 par l'EEE

En 1992, le Conseil fédéral et le Parlement, le monde économique, la quasi-totalité des professionnels des médias et de la culture voulaient lier la Suisse à l'Espace économique européen (EEE). La Suisse aurait alors installé l'Union européenne dans le rôle du législateur à la place du peuple et des cantons. À l'époque, le souverain était suffisamment fort pour résister à la toute-puissance des défenseurs et pour dire NON. La Constitution fédérale de 1874 s'est imposée!

Deuxième tentative en 2021 – l'accord-cadre a échoué. La même chose s'est produite le 26 mai 2021, lorsque le Conseil fédéral a eu la force d'envoyer le président fédéral, Guy Parmelin, à Bruxelles. Le vigneron vaudois du terroir y a déclaré que la Suisse n'était pas prête à signer l'accord-cadre avec l'UE. La Constitution fédérale de 1874 s'est imposée. Bien qu'elle ait été modernisée et adaptée en 1999, elle a été fondamentalement conservée.

## L'avenir incertain du droit démocratique

Le peuple suisse aura-t-il encore la force de défendre ses droits populaires et de rester le législateur suprême? Nous voulons l'espérer, car il s'agit de l'héritage de la Constitution de 1874, de plus de 150 ans de démocratie directe. Une chose est sûre: ce droit démocratique et cette liberté ne peuvent en aucun cas être menacés par les pays étrangers. C'est nous, les Suisses, qui y renonçons.

## La fermeté vaut la peine

Mais si nous restons fermes et défendons nos droits civiques, la parole de l'historien bâlois de la culture Jacob Burckhardt continuera de résonner: «la raison d'être du petit État est qu'il y ait un endroit sur terre où le plus grand nombre possible de personnes puissent être des citoyens au plein sens du terme.»

Il est donc fondamental de s'en tenir à une Suisse souveraine, empreinte de démocratie directe.

Nous devons y veiller!



Extrait du discours. Vous trouverez le texte complet sur le site



L'initiative sur la neutralité a été déposée le 11 avril 2024 à la Chancellerie fédérale. Cette remise a eu lieu près d'un mois avant l'écoulement du délai légal de collecte des signatures.

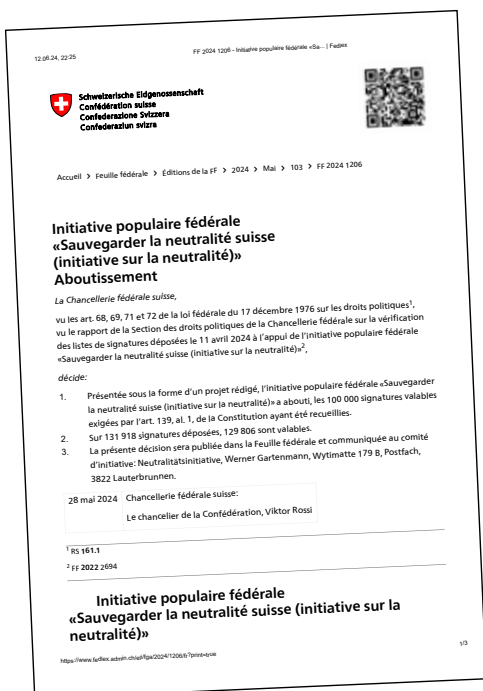
# Une initiative forte en faveur de la neutralité pour contrer les éternels détracteurs de la neutralité !

L'initiative populaire fédérale « Sauvegarder la neutralité suisse (Initiative sur la neutralité) » a abouti valablement. La Chancellerie fédérale suisse a constaté au 28 mai 2024 que l'initiative remplit toutes les conditions légales avec 129'806 signatures authentifiées.

Le Comité d'initiative est heureux de constater que l'initiative sur la neutralité a reçu un soutien aussi important. Son aboutissement est une réponse forte au groupement « Neutralité au 21e siècle », qui a adopté aujourd'hui un manifeste pour la destruction de la neutralité.

Le groupe entourant le professeur émérite Thomas Cottier – bien connu pour être un adepte inconditionnel d'une adhésion à l'UE – lance aujourd'hui un manifeste sur « une neutralité pour le XXIe siècle ». En réalité, ce document est un agenda de la classe politique, d'une élite autoproclamée et des internationalistes. Son contenu vise à éroder la neutralité jusqu'à ce que ce pilier important de la conception suisse de l'État disparaisse. Au sens figuré, « c'est comme aspirer le contenu de l'œuf jusqu'à ce qu'il n'en reste que la coquille vide ». Le Comité de l'initiative sur la neutralité a la certitude de l'attachement des citoyennes et citoyens suisses à la neutralité perpétuelle, armée et intégrale, telle que l'initiative sur la neutralité veut l'ancre dans la Constitution fédérale.

**Pro Suisse démontrera par une riposte bien étayée que les éternels inconditionnels d'une adhésion à l'UE et à l'OTAN font fausse route.**



# Les errements de la politique de neutralité



Nous allons dès maintenant lister tous les errements de la Classe politique en matière de politique de neutralité.

## **Du matériel militaire français traverse la Suisse**

Un train chargé de véhicules militaires de l'armée française a traversé la Suisse. Ces véhicules sont destinés à la « Force de réserve stratégique » (FRS), qui soutient la mission EUFOR ALTHEA de l'UE en Bosnie-Herzégovine. [VBS, 08.04.2024]

## **Le Conseil fédéral décide d'adhérer à « l'initiative allemande pour la défense sol-air en Europe ».**

Première étape ! La défense aérienne suisse passe sous le commandement de l'OTAN et des États-Unis. En participant à l'initiative European Sky Shield (ESSI), la Suisse doit, selon le Conseil fédéral, élargir ses possibilités de coopération internationale. L'objectif principal de cette collaboration est de mieux coordonner les projets d'acquisition, la formation et les aspects logistiques dans le domaine de la défense aérienne basée au sol. En raison des ressources techniques (radar, alerte précoce, etc.), des systèmes d'armes et de la doctrine d'engagement, il est évident que ce sont l'OTAN ou les États-Unis qui tiennent les rênes. [Conseil fédéral, 10.04.2024]

**Pro Suisse: aujourd'hui on avance des arguments doux comme « meilleure acquisition, entretien efficace » ... Demain: Engagement au combat contraire à la neutralité ! C'est ce qu'on appelle la «tactique du salami», qui se moque de la volonté des citoyens suisses.**

## **La Suisse assume la vice-présidence du groupe d'experts de l'OTAN pour les systèmes anticollision de drones**

Au sein de l'organe de l'OTAN qui est responsable des drones, le Suisse Xavier Comby a été nommé en septembre 2023 vice-président du groupe d'experts sur les systèmes Sense and Avoid. L'autorité aéronautique militaire suisse MAA a acquis un savoir-faire unique dans ce domaine, qui est reconnu au niveau international et notamment au sein de l'OTAN. [VBS, 16.04.2024]

## **L'armée de l'air suisse s'entraîne à Payerne avec des unités d'hélicoptères de l'armée de terre des États-Unis**

Du 13 au 17 mai 2024, des membres des Forces aériennes suisses se sont entraînés avec l'armée de terre des

États-Unis. Deux unités d'hélicoptères du 1-214th Aviation Regiment, stationné en Allemagne se sont posés à cet effet avec trois UH-60 « Blackhawk » et trois CH-47 « Chinook » sur l'aérodrome militaire de Payerne. On cherche à encourager la coopération militaire entre la Suisse et les États-Unis... [VBS, 13.05.2024]

## **L'armée de l'air danoise s'entraîne au Simmental**

L'armée suisse et les forces aériennes danoises ont effectué un exercice commun sur la base aérienne de St. Stephan dans le Simmental, dans l'Oberland bernois. Un avion de transport militaire « Herkules C-130J » de l'armée de l'air danoise a été acheminé pour cet exercice d'instruction. [nau.ch, 15.04.2024]



## **Après tant d'OTAN : « enfin quelque chose de suisse ! »**

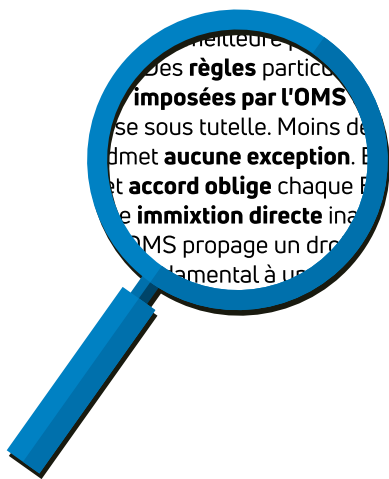
Enfin, la Suisse et l'étranger parlent de notre défense militaire nationale !

Le journal allemand « Welt » publie un article intitulé : « Exercice pour le cas de guerre - des avions de combat suisses se posent sur l'autoroute ». Et de commenter : « Face à la situation mondiale tendue, les forces aériennes suisses ont testé leurs capacités en cas de guerre : des pilotes d'avions de combat se sont entraînés à se poser sur l'autoroute à Payerne, au sud du lac de Neuchâtel ». [welt.de, 06.06.2024]

**Pro Suisse : Nous lançons au gouvernement de notre pays l'appel d'équiper rapidement notre armée et de mettre un terme à l'adhésion rampante à l'OTAN.**



Bild: VBS, Luftwaffe E-PRESS KIT ALPHA UNO



# Dictature de l'OMS en matière de santé : où en sommes-nous ?

Pacte sur la pandémie : au terme d'après négociations, les États membres de l'OMS ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, raison pour laquelle la signature du pacte sur la pandémie a été reportée. Une première analyse des documents montre que des adaptations ont certes été apportées pour aller dans notre sens, mais que sur des points essentiels, le traité reste clairement un NO GO. Il faut en l'occurrence veiller à ce que le texte final soit disponible à temps et dans son intégralité et que les délais prescrits pour la consultation soient minutieusement respectés. Nous allons fournir les informations nécessaires à nos politiciens. Par ailleurs, nous venons d'apprendre que notre pétition, qui a recueilli près de 40 000 signatures, sera mise à l'ordre du jour du Parlement ce mois-ci et donc traitée.

En ce qui concerne le règlement sanitaire international, un document a été signé tard dans la nuit le 1er juin 2024 dans le cadre d'une opération « à la faveur de la nuit » et sous la pression des États-Unis, après que plusieurs États membres ont quitté la salle en signe de protestation. Il s'agit en l'occurrence de vérifier la légalité de la procédure et notamment de savoir s'il y avait un quorum. Nous avons préparé à l'attention de quelques parlementaires des questions critiques auxquelles le Conseil fédéral répondra la semaine prochaine pendant l'heure des questions. Là encore, il convient de lire les détails, y compris les petits caractères. Dans ce contexte, il convient d'attirer l'attention sur la grande responsabilité des parlementaires. Nous lançons un appel à tous les parlementaires pour qu'ils prennent leur mandat constitutionnel au sérieux et empêchent que notre liberté et notre souveraineté soient compromises de manière inadmissible et en violation flagrante de notre Constitution fédérale par une organisation tierce non élue et donc non légitimée !



## L'accord OMS sur les pandémies doit être soumis au Parlement

La pétition "Accord OMS sur les pandémies – non merci" a été remise aujourd'hui aux services du Parlement avec 37'637 signatures. Adressée aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats, elle exige que l'accord OMS sur les pandémies soit soumis au Parlement et que la Suisse refuse de le signer. Les pétitionnaires ont d'ores et déjà reçu un appui interpartis issu de l'Assemblée fédérale.



## Dans la prochaine édition :

**Que reste-t-il de la Conférence au Bürgenstock ?  
Les conséquences pour la Suisse neutre.**



**Élections du Parlement de l'UE ? Les conséquences pour la Suisse**



## Commentaire du nain grincheux



### Oui, parfaitement, Monsieur l'ancien Conseiller fédéral ...

Parmi les « anciens responsables » qui ont imaginé un manifeste pour une « neutralité au 21e siècle » -cf. page 13 - se trouve l'ancien Conseiller fédéral UDC-PBD Samuel Schmid. Schmid était le chef du DDPS et responsable de la criminalisation des membres de l'armée suisse sur la base de simples soupçons. Après un tragique homicide d'une jeune femme avec une arme d'ordonnance, le « colonel bourgeois » et « ministre de la défense » a décidé de confisquer ce qu'on appelle les munitions de poche. L'opportunité et les médias de masse l'ont emporté. Aujourd'hui, l'ancien Conseiller fédéral se plaint, de concert avec d'autres « anciens responsables », que la Suisse ne peut plus se défendre de manière autonome. L'arme personnelle de l'armée ET les munitions de poche (protection pendant la première heure !) constitueraient, avec notre topographie, un moyen de défense efficace pour la Suisse libre. Pour en prendre conscience, nul besoin d'avoir recours à des concepts intellectuels de stratégie et de doctrine. Il suffit de regarder ce qui se passe en Ukraine ... Oui, parfaitement, Monsieur l'ancien Conseiller fédéral ...



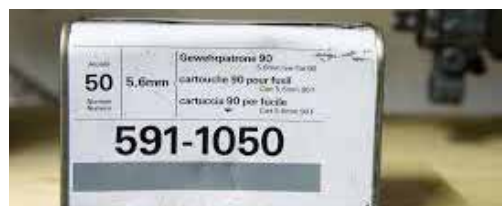
## Le temps passe !

**D'un côté la « nostalgie », de l'autre l'actualité la plus brûlante :**

Nous vendons 8 sabliers restants « Ça va être serré » de la campagne de votation « Initiative de limitation ». Durée de fonctionnement : 5 minutes. Un accroche-regard politique et un réveil (30 cm de haut) ! Le produit de la vente sera reversé à la campagne de votation "Non à l'enchaînement de l'UE". Frais d'envoi inclus CHF 100.



Commandes sur :  
[redaktion@proschweiz.ch](mailto:redaktion@proschweiz.ch)  
Tel: 031 356 27 27



**Veillez nous communiquer votre adresse e-mail sur [info@proschweiz.ch](mailto:info@proschweiz.ch)**

Nous pourrions ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat:  
[info@proschweiz.ch](mailto:info@proschweiz.ch)  
tél. 031 356 27 27

**PRO** Schweiz  
Suisse  
Svizzera  
Svizra

Case postale, 3822 Lauterbrunnen  
Tél. 031 356 27 27, [info@proschweiz.ch](mailto:info@proschweiz.ch)  
[www.proschweiz.ch](http://www.proschweiz.ch)